L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 23 JUIN 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces courantes, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 23 JUIN.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI
Pour les détails de l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif—A 4 heures et demie, à son entrepôt rue Jefferson, des meubles et effets mobiliers.
Par Forstall & Spear—A 10 heures, rue Dauphine, entre Douane et Bienville, le fonds d'un magasin de modes, instalations, vitrieres, comptoir, etc. et le bail du magasin pour un an.
Par A. Pelber—Au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures, chapeaux, etc.
Par Lewis Seeh & Bros—Dans leur salle d'encan—un magnifique assortiment de bottes et de souliers.
Par El. Hansen & Marks—Au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée

ATTENTION!!
Le shérif d'Orléans procèdera aujourd'hui, à 4 1/2 heures P. M., à son entrepôt No. 23, rue Jefferson, dans le Deuxième District, à l'adjudication d'un lot de meubles et effets.

On trouvera la liste des lettres à la deuxième page.

Une session du Congrès en juillet

Au moment même où un télégramme étendu nous transmet le sommaire de l'avocat-général des Etats-Unis sur les incapacités électorales telles qu'elles ressortent des actes de reconstruction, nous en recevons un autre qui nous apprend que tout le travail consciencieux de M. Stanberry est regardé comme une lettre morte par les agents mêmes chargés d'en appliquer les conclusions. Ainsi le général Pope, cela est de toute évidence, prend, comme on fait tous les autres, une résolution à lui et la notifie aux citoyens comme l'unique loi qui doit être suivie dans les opérations de l'enregistrement des votants. Ainsi le général Pope, sans se préoccuper des opinions ou des impressions de son chef naturel, le Président des Etats-Unis, semble ignorer son existence, et s'adresse au général Grant pour avoir des conseils ou rendre compte d'une mission qui lui a été confiée par le chef de l'Exécutif. C'est auprès du général Grant que le général Pope s'excuse d'avoir pas introduit des nègres au Conseil municipal de Mobile et son excuse est victorieuse car il n'en a eu que l'intention, n'était bien gardé de la mettre en pratique. En sorte que le général Grant qui prétend ne pas se mêler de politique, est devenu le ministre de la justice, le vrai garde des sceaux des Etats-Unis tandis que l'avocat-général dont l'opinion autrefois, faisait loi en matière d'interprétation, n'est aujourd'hui plus rien.

Cette situation parfaitement nouvelle dans l'histoire constitutionnelle du pays appelle nécessairement l'intervention du Congrès qui seul peut savoir ce qu'il a voulu mettre dans le sac de reconstruction militaire. Nous voyons donc sans étonnement qu'une circulaire est adressée aux sénateurs et aux représentants pour les inviter à se trouver à Washington le 3 juillet prochain afin de régler le différend qui s'est élevé entre le chef de l'Exécutif et ses agents dans les Districts de reconstruction. Un fameux radical de la Chambre, M. Thad. Stevens, appuie cette invitation; un autre fameux radical du Sénat que nous avons eu le plaisir d'héberger ici, M. Wade, appuie cette invitation; nous devons donc penser que la réunion aura lieu et qu'il s'agira encore une fois non de faire exécuter une loi dans le sens d'une loi déjà faite, mais de faire subir au Sud une exécution nouvelle, c'est à dire de le broyer à terre sous la loi du plus fort.

On ne peut se dissimuler malheureusement, que tel sera le résultat d'une session extraordinaire du Congrès si courte qu'on la suppose. Le Congrès aura à se prononcer entre la liste des incapables du général Pope et la liste des incapables de l'avocat-général Stanbery et nous n'avons pas besoin de dire qu'il préférera la première, si toutefois il ne l'aggrave pas.

Mais le Congrès ne pourra peut être pas terminer sa besogne aussi vite que la circulaire de M. Schenck semble le dire. Deux questions ont été décidées par l'avocat général, la première concerne l'enregistrement des votants et la seconde concerne le pouvoir des commandants militaires en matière civile. La question relative à l'enregistrement pourra être promptement réglée dans le sens le plus large des exclusions électorales. Il est à présumer que le Congrès n'hésitera pas à cet égard, car cela touche au parti radical, à l'existence et à l'avenir du parti, et d'ailleurs puisque le Sud montre une si bonne âme et accepte toutes les conditions imaginables pour sa rentrée dans l'Union, pourquoi se gêner avec lui? Un peu plus de rainceur ou un peu plus de libéralisme n'affectera en rien, disent les radicaux, les sentiments du Sud à notre égard. Nous sommes les exécuteurs des hautes œuvres! le Sud est notre vaincu et notre prisonnier, exécutons.

Un coup de sabre législatif suffira donc pour trancher la question de l'enregistrement, et bien qu'on puisse dénouer ainsi l'autre difficulté, celle qui concerne les pouvoirs extraordinaires que les commandants militaires ont assumés dans leur gestion des affaires civiles, nous ne pensons pas que le Congrès se décide aussi cavalièrement. La question des révocations ne touche en rien au grand intérêt du parti radical. Que M. Wells ou M. Flanders soit gouverneur provisoire de la Louisiane, c'est à peu près la même chose pour l'avenir du parti. Cet avenir est une question d'élection et non une question de nomination. D'ailleurs M. Wells peut défier qui que ce soit en matière de radicalisme. Il est aussi radical, du moins en ce moment, que qui que ce soit au Sud et même au Nord, et le parti ne gagne rien à son remplacement par M. Flanders. Ce que nous disons de M. Flanders ne peut s'appliquer, nous le savons bien, à tous les autres fonctionnaires révoqués, mais les autres fonctionnaires révoqués n'appartenaient pas à l'ordre politique et ne pouvaient avoir aucune influence sur le résultat des élections.

A supposer qu'un juge, un avocat général, un maire, un conseil municipal et une police eussent pu avoir et aient, en temps ordinaire, et sous un régime de légalité, une influence quelconque dans les affaires d'élection, cette influence est réduite à néant sous le régime militaire devant lequel toute opposition disparaît. On peut certifier, sans crainte d'erreur, qu'il n'existait dans l'esprit des officiers ou des agents renvoyés de leur service, aucune idée de résistance, pas même une idée d'opposition cachée. Le Sud s'est assoupli furieusement depuis la débâcle, et, si nous voyons beaucoup de Longstreet, nous voyons très peu d'Early.

Le parti radical n'avait donc rien à gagner aux révocations faites, et dès lors il pourrait tenir à montrer qu'il a conservé juste le libéralisme qui ne lui coute rien. C'était probablement la pensée du sénateur Sherman, qui a eu une si haute main dans la fabrication des bills, lorsqu'il répondait à une question à lui faite par un citoyen de l'Alabama: que les gouvernements civils du Sud étaient reconnus comme provisoires et que leurs employés ne devaient pas être nécessairement changés.

Il est à croire que le sénateur Sherman soutiendra cette opinion dans la session de juillet, sans vouloir cependant renverser les changements opérés par les commandants militaires dans le personnel administratif des Etats du Sud, car il faut admettre que les ergoteurs radicaux pourront tirer grand parti de tel section du bill de reconstruction où il est dit que *jusqu'à la reconstruction finale les gouvernements civils seront, sous tous les rapports, sujets à l'autorité supérieure des Etats-Unis qui pourront en tout temps les abolir, modifier, contrôler ou remplacer*, section terrible et contre laquelle se débat, avec beaucoup d'habileté mais avec peine M. Stanbery dans ses commentaires. En cela les considérations de personne joueront un grand rôle. Si M. Wells était un personnage plus important, il eut facilement obtenu l'appui du sénateur [illegible], mais M. Wells est tombé si bas même [illegible] des politiciens de toute nuance,

que ni le sénateur Sherman ni le Congrès ne se passionneront pour lui. Nous doutons, toutefois, que le Congrès sanctionne un arbitraire inutile, et il est probable qu'il spécifiera les raisons qui autoriseraient à l'avenir l'application d'un régime semblable. Ainsi une session d'un quart d'heure pour M. Schenk pourrait bien devenir une session d'un mois, après laquelle le pays n'en sera certainement ni plus sage ni plus riche.

Wade et Stevens.

Il est aisé de voir par le bruit que font les commentaires de l'avocat général Stanbery qu'il y a au Nord une certaine clique qu'un seul moment d'inactivité révolutionnaire suffit pour réduire au désespoir. Les membres de cette clique se sont habitués à l'absolutisme parlementaire et, du jour où ils ne l'exercent plus, ils s'imaginent que leur règne passe et qu'un répit d'une session régulière à l'autre y mettrait une irrévocable fin. De là leur vigilance inquiète à l'égard du Sud qu'ils déconstruisent en ce moment dans la crainte que la reconstruction quelle qu'elle soit arrive encore trop tôt; si donc ils paraissent quelquefois vouloir rendre au Sud des droits dont en bonne morale le Sud n'aurait jamais dû être privé, c'est pour y faire participer avant tout la race affranchie, et s'ils déposent leur pouvoir c'est entre les mains des nègres qu'ils veulent le remettre. Encore ne sont-ils pas rassurés à cet égard. Ils craignent que les nègres ne sachent pas prendre ce pouvoir où que, l'ayant, ils ne le laissent prendre, ce qui serait tout à fait contraire à la politique qui le leur fait donner.

Ils cherchent donc dans les évènements des motifs de continuer la guerre parce que dans la guerre est leur force et la justification spécieuse de leur tyrannie. M. Stanbery a eu le malheur de rechercher comme un honnête légiste le droit dans un acte oppresseur, eh bien cette recherche est un crime, crime qu'il faut expier et c'est le Sud qui paiera pour la fantaisie qu'on a eue de le défendre.

A la tête de la clique dont nous parlons se trouvent deux membres du Congrès, l'un à la Chambre, l'autre au Sénat. Ces deux hommes, Stevens et Wade, tous deux avancés en âge mais non en raison, attisent le feu de la discorde, tout comme s'ils en attendaient l'honneur et la vie. L'un, inconsolable du mutisme auquel l'a condamné l'ajournement du Congrès, écrit des lettres où il s'exerce, par passe temps, à parler sur la confiscation, comme pour ne pas en laisser perdre l'idée fructueuse; l'autre s'amuse à pérorer dans les bois du Kansas pour y jeter la semence de la loi agraire. Le lieu est bien choisi. Les colonistes de l'endroit ne doivent pas tenir beaucoup à la terre, vu qu'elle n'y a pas un grand prix et qu'elle appartient au premier occupant sans forme de procédure. Il est probable que M. Wade n'a pas soulevé contre lui l'esprit de ses auditeurs et qu'ils lui ont pardonné volontiers ses excentricités vagabondes. Les terres du Kansas appartiennent en grande partie aux bêtes du désert et aux Indiens et il est à peu près sûr que les buffles, les daims et les Willebags ne s'ameuteront pas contre M. Wade et accepteront sa doctrine.

Très certainement, M. Wade ne se serait pas hasardé à la professer à Cincinnati où l'amour de la propriété ne plaisante guère. Il est vrai que M. Stevens parle de confiscation en Pensylvanie, mais il n'en est pas plus hardi pour cela, on pourrait même dire qu'il n'en est que plus lâche, car il ne veut appliquer la confiscation qu'au Sud, conséquemment, ceux qui l'écoutent au Nord ou qui lisent ses lettres n'ont rien à craindre de lui. Encore une fois, c'est le Sud qui doit payer pour tous.

Ces deux hommes, Stevens et Wade, ont-ils du talent? ils en ont fort peu, et si le Congrès n'ont pas été privé, par la guerre, des talents du Sud, Stevens et Wade seraient encore ce qu'ils étaient il y a six ou sept ans, des personnages d'une valeur fort mince. D'ailleurs, le véritable talent cherche à briller d'une autre manière que par l'exagération des opinions et des principes. C'est après la retraite des représentants du Sud, c'est après la séparation, que des hommes tels que Sumner, Wilson, Wade et Stevens sont devenus quelque chose. Il en faudrait un plein Sénat et une pleine Chambre pour faire la valeur d'un Benjamin, d'un Toombs ou d'un Yancey, et il en faudrait des milliers pour faire la valeur d'un Calhoun, d'un Clay ou d'un Webster. Mais, tout médiocres qu'ils sont, ils n'en dominent pas moins le Sud, parce qu'en révolution l'audace réussit mieux que le talent, en temps révolutionnaire, en effet, il y a plus de profit à s'adresser à la passion qu'à l'intelligence. Sous ce rapport, le Sud a tout à craindre de Stevens et de Wade, et quand nous voyons ces deux hommes demander avec acharnement la réunion du Congrès, bien qu'il n'y ait pas la moindre nécessité à ce que le Congrès se réunisse, nous tremblons pour le Sud.

Transmission officielle des Opinions de M. Stanberry.—Nos dépêches de ce matin contiennent la nouvelle de l'envoi des opinions de l'avocat-général sur l'enregistrement aux divers commandants militaires des Districts de reconstruction. Cet envoi, sans notes et sans commentaires, est fait par le département de la guerre, sur la demande même des généraux commandants Observeront-ils le sommaire de l'Exécutif sur la matière, quand hier encore ils adressaient aux hommes choisis par eux des recommandations tout à fait opposées?

Il est permis d'en douter. En tout cas, les postulants dont l'inscription a été refusée contrairement aux interprétations de l'avocat général et tous ceux qui ne se sont pas encore présentés parce qu'ils se trouvaient dans une situation analogue, ne peuvent plus hésiter maintenant sur la conduite à tenir. Les premiers doivent retourner au bureau d'inscription et les autres doivent s'y rendre sans délai, le sommaire de M. Stanberry à la main. Si l'enregistrement leur est refusé, ils auront la satisfaction que procure toujours le sentiment du devoir accompli.

Représentation a l'Opéra.—On annonce pour dimanche prochain, 30 juin, à l'Opéra, une représentation donnée par les jeunes Durien, artistes en herbe qui se sont déjà fait connaître, notamment au bénéfice de M. Chamonin. Nous reviendrons sur cette représentation. Le plus jeune des enfants Durieu a 4 ans, le plus âgé 13. MM. Durieu et Gautier père concourront à cette représentation.

Théatre Oxford.—Un nouveau théâtre vient de s'ouvrir rue St. Charles, No 107, en face le théâtre St. Charles. Il est dirigé par M. Brigham Bishop, et possède une troupe d'artistes qui font des exercices variés. Il y a représentation tous les soirs. Le prix d'entrée n'est que de 25 cents. On peut se procurer une distraction à bon marché en rendant visite au Théâtre Oxford.

Lettre du docteur Hunter.—Nous publions aujourd'hui une quatrième lettre du docteur Hunter. Elle traite du mal de gorge dans ses relations avec le catarrhe nasal, les affections des membranes muqueuses et les maladies de poitrine. Le développement de ces maladies, leur marche progressive sont minutieusement décrits, et plus d'un malade reconnaîtra les différents symptômes indiqués. La seconde partie de la lettre indique la méthode de traitement que le docteur applique pour la guérison du mal de gorge. Ce traitement consiste en lotions des membranes et en inhalations médicamenteuses. Nous renvoyons nos lecteurs pour plus de détails à la lettre elle-même qui donne des explications très claires à ce sujet. La prochaine lettre du Docteur Hunter paraîtra vendredi.

Amers de quinquina—Ces amers sont incomparables comme préservatif de la fièvre en frisson, gagnent rapidement la faveur populaire. Ils sont à vendre chez tous les droguistes.

Grand bal champêtre et ballon.—Le fameux jour est enfin arrivé où tout semble devoir favoriser la fête préparée de si longue main par les frères Buislay et Zanfretta. Aujourd'hui les Fair Grounds seront foulés de gens avides de voir s'élever dans les airs un ballon de 4,800 mètres sous la direction d'un seul aéronaute, l'intrépide Auguste Buislay, habitué à vivre dans l'air comme les poissons vivent dans l'eau, montant, descendant, remontant en dérivant toujours une la ligne tortueuse suivant le caprice des vents qui dans les parties élevées de l'atmosphère varient sans cesse. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il y aura aux Fair Grounds des exercices de toutes sortes et que des scènes comiques désopilantes habilement jouées par les trois clowns de la troupe, qui sont trois grands artistes dans leur genre, feront les délices des spectateurs.

Nous ne devons pas oublier le mât de cocagne, avec plusieurs prix d'argenterie pour les vainqueurs, l'ascension de la montagne sur une roue et enfin le bal champêtre, le plus grand bal qui aura jamais été donné ici en plein champ, avec une musique d'orchestre complète, supérieurement dirigée par M. Chas. Jaeger. Dans cette fête unique, on verra donc vingt spectacles divers et si le public n'est pas content, il faudra qu'il soit bien difficile.

Ascension et Fête Gratis.—Les anciennes familles Buislay & Zanfretta doivent donner gratuitement aux habitants de la ville, cette après-midi, rue de l'Esplanade, au lieu de la rue Broad, une grande ascension en ballon, dans laquelle montera M. Ad[illegible] Buislay, des tours surprenants sur une c[illegible] à une hauteur de 80 pieds de [illegible] M. Alexandre Zanfretta, et des exercices gymnastiques de tout genre. Les cham[illegible] continueront jusqu'au lieu indiqué.

Courses de Longchamps.

LE GRAND PRIX DE LA VILLE DE PARIS GAGNÉ PAR UN LOUISIANAIS.

On ne lira pas sans intérêt l'extrait suivant d'une lettre particulière qui nous annonce qu'aux courses de Longchamps le grand prix de Paris a été gagné par le cheval *Fervaques*, appartenant à M. A. Montgomery, de la Nouvelle-Orléans.

"On ne peut se faire une idée de la magnificence de l'Exposition et les sommes fabuleuses qui se dépensent chaque jour à Paris. Nous avons tous les empereurs, les rois et les princes de l'univers. Il ne manque que l'empereur du Mexique. Il faut espérer, s'il doit perdre son empire, qu'il viendra à Paris pendant notre Exposition. Le jeune A. Montgomery, de la Nouvelle Orléans, a gagné le grand prix de Paris aux courses du Bois de Boulogne. Ce prix consiste en un objet d'art offert par S. M. l'Empereur et 100,000 francs en espèces donnés par la ville de Paris et les compagnies de chemins de fer. Ce brave garçon doit aimer son cher cheval *Fervaques*. Dans la tribune impériale se trouvaient réunis au moment de cette course: l'empereur des Français, l'empereur de Russie, les grands ducs ses fils, le roi et la reine des Belges, S. A. R. héréditaire de Prusse, la princesse Victoria, le duc de Leuchtenberg, la grande duchesse Marie, les princes de toute l'Allemagne, le frère de Taicoun, du Japon, etc., etc. On dit qu'il y avait plus de 200,000 personnes à cette course.

Ces nouvelles sont confirmées par les détails suivants que nous trouvons dans un journal de Paris, à la date du 4 juin:

A deux heures un quart, la cloche retentit pour la première course, qui a été courue au milieu de l'inattention générale.

A mesure que le moment de l'épreuve solennelle approche, les émotions de la foule deviennent plus vives, et c'est avec un véritable intérêt que l'on suit les péripéties du handicap de 6,000 fr. pour chevaux de trois ans et au-dessus, désigné au programme sous le nom de *Prix de la ville de Paris*.

Mais voici enfin le moment solennel, on va courir le GRAND PRIX DE PARIS,—un objet d'art offert par S. M. l'empereur et *cent mille francs* donnés, moitié par la ville de Paris et moitié par les cinq grandes compagnies de chemins de fer, pour poulains entiers et pouliches, de toute espèce et de tout pays, *nés en* 1864.

73 chevaux avaient été engagés, 2 avaient été retirés, 8 n'ont pas paru, sans avoir pour cela déclaré forfait; 12 étaient inscrits au programme; 10 sont restés dans la course, savoir:

D'Estournel, à M. Saville; Début et Ferragus, au major Fridolin; Vautour II, à M. Bastly; Géant des Batailles, à M. Lunel; Cerf-volant et Trocadéro, au comte de Lagrange; Patricien et Honolulu, à M. Delamarre, et Fervacques, à M. Montgomery.

Les favoris du *Ring* étaient Patricien, Début et Trocadéro. On pariait 40 1/4 contre Fervacques!

Le départ eut lieu au milieu d'une émotion générale. Dès le début, Cerf-volant et Patricien partaient en tête, *Fervacques* galopant aux derniers rangs. En face des tribunes Honolulu et Patricien faisaient le jeu rapproché peu à peu d'Estournel. Au dernier tournant les trois favoris, Patricien, Début et Trocadéro, apparaissaient les premiers, Patricien prenant un peu d'avance. Enfin à la distance Fervacques le rejoignait; une lutte splendide s'engageait, et les deux chevaux arrivaient tellement ensemble que le juge déclarait le *dead heat*. D'Estournel était troisième à deux longueurs et Début quatrième.

Les applaudissements frénétiques de la foule ont salué cette splendide course terminée par une lutte acharnée.

A l'épreuve décisive entre les deux chevaux, Patricien a pris on tête une longueur d'avance jusqu'à l'arrivée, où enfin il succombait après une défense des plus courageuses, battu d'un "nez" par un suprême effort de son adversaire sur le poteau. L'enthousiasme est devenu indescriptible, et nous sommes persuadé que cette course unique restera toujours dans les annales des hauts faits hippiques. Le montant du prix s'est élevé à 127,000 fr., plus 10,000 fr. au second et 3,000 au troisième.

Après tant d'émotions le *prix d'été* a passé presque inaperçu. Tourlourou, au baron de Nexon, y est arrivé facilement premier, battant Finette, au comte de Lagrange. montant du prix: 5,600 fr.

Ainsi se sont terminées ces courses mémorables, qui ont eu pour témoins sympathiques et bienveillants: l'empereur, le czar de Russie, le roi et la reine des Belges, les grands ducs de Russie, le prince et la princesse de Prusse, le frère du Taïcoun du Japon et plus d'Altesses que nous n'en saurions nommer.

Le défilé du retour a eu de splendeurs sans pareilles.

Après les courses, l'empereur Napoléon et l'empereur de Russie sont allés au château de Saint-Cloud.

Le prince impérial, averti de l'arrivée de Leurs Majestés, a suspendu la promenade qu'il allait faire dans le parc de Saint-Cloud. Napoléon III a présenté son fils au czar.

A sept heures, les voitures de la cour ramenaient à l'Elysée l'empereur de Russie, qui s'est rendu ensuite aux Tuileries, où il a dîné.

Arrivée du Czar à Paris.

Bien des années s'écouleront avant que la gare du Nord présente de nouveau le piltoresque spectacle d'hier.... Au dehors, se pressaient des curieux accourus en masse pour saluer l'empereur Alexandre à son arrivée dans la capitale de l'empire français. Au dedans, les quais, où circulent d'ordinaire des voyageurs affairés, des employés criards et des chauffeurs au noir visage;—ces quais si bruyants étaient couverts de dames élégantes et gracieuses, de ministres revêtus de fracs étincelants et de dignitaires à la poitrine constellée de tous les insignes connus. De chaque côté de la voie, une haie de chasseurs à pied, en grande tenue, se tenait prête à présenter les armes au commandement des chefs, et deux orchestres militaires disséminés dans les coins opposés de la gare épiaient le moment où le train impérial serait signalé pour entonner l'hymne national de Russie. L'attitude réservée et silencieuse de cette multitude chamarrée de soie et d'or contribuait à donner à cette solennité un caractère des plus imposants, et l'on voyait bien, à l'air recueilli et compassé du plus grand nombre, qu'on n'attend pas un czar à Paris tous les jours!

Alexandre II ne venait point seul nous rendre visite: ses deux fils, le grand duc héritier et le grand duc Wladimir l'accompagnaient avec un personnel de hauts dignitaires de toutes les catégories.

Tout ce que Paris contient de gens nés aux bords de la Néva ou dans quelque district des vastes Etats soumis au czar (voire même le pope de l'église russe parisienne) s'étaient rendus à la gare du Nord en costume d'apparat.

On m'a montré des seigneurs moscovites et des ambassadeurs pétersbourgeois venus de tous les points de l'Europe pour s'incliner devant leur souverain, et si l'énumération de leurs résidences, de leurs titres et de leurs noms ne devait m'entraîner trop loin, je prouverais une fois de plus que les Russes partagent avec les Anglais le mépris des distances—surtout lors qu'il s'agit de présenter leurs hommages à leurs princes.

L'empereur Napoléon est entré dans la gare quelques minutes avant l'arrivée du convoi qui avait été prendre le czar à la frontière. Sa Majesté, accompagnée de S. Exc. le général Fleury, grand écuyer et du général de Béville, aide-de-camp de service, portait le grand cordon de Saint André, le premier et le plus rare des ordres russes qui fut fondé par Pierre Ier le 11 décembre 1698.

Le baron de Rothschild, par les soins duquel des cartes spéciales avaient été imprimées pour éviter une trop grande affluence de monde sur les estrades construites à l'intérieur aux frais de la Compagnie—le baron de Rothschild, dis-je, reçut sous le péristyle Sa Majesté qui se dirigea de suite, ainsi que les ministres et son état major, vers le point du quai désigné à l'arrêt du wagon impérial.

Le train est arrivé en gare deux minutes avant l'heure annoncée, et les deux souverains se sont tendu les mains.

Le czar a immédiatement présenté à l'Empereur ses deux fils dont les riches uniformes étaient décorés—comme le sien—du grand cordon de la Légion d'Honneur et le cortège s'est porté au dehors pour monter dans les voitures de gala.

Je passerai brièvement sur les hurrahs et les acclamations jetées par la foule; je ne m'étendrai pas non plus sur l'itinéraire suivi par ces équipages dorés. Chacun a pu lire, hier par avance, le trajet qu'ils ont parcouru de la gare aux Tuileries.

S. M. l'Impératrice, en robe bleu clair, recouverte d'un manteau de dentelles, attendait le czar dans le grand salon qui fait suite à la salle des Maréchaux. Notre souveraine était entourée de toutes les personnes attachées à sa maison, ainsi que de tous les officiers et dignitaires de la maison de l'Empereur, convoqués en grand uniforme et au grand complet.—Les présentations durent une demi-heure. Puis, le czar, ses fils et leur suite se sont rendus à l'Elysée en traversant le jardin des Tuileries en droite ligne. Ici encore, la plume se refuse à toute description, car il est impossible de donner une idée exacte du coup d'œil merveilleux que présentait le jardin public, avec ses soldats rangés de chaque côté de l'allée centrale, ses jets d'eau jaillissant et ses marronniers touffus, sur lesquels le soleil versait des flots de lumière.

A la portière du carosse impérial, précédé de cent gardes et suivi de lanciers—galopait M. de Verly, colonel des cent gardes et l'officier supérieur commandant les lanciers de service—qui accompagnèrent le czar et sa suite jusqu'au palais du faubourg Saint Honoré.

L'empereur Alexandre est un homme d'une complexion éminemment robuste, très actif, très vif, très ponctuel. Pour vous faire comprendre jusqu'à quel point Sa Majesté possède ces dons précieux, nous vous dirons que le premier soin du tsar, dès qu'il eut mis pied à terre dans la cour de l'Elysée fut de procéder à la parade du poste, c'est à dire de passer en revue les chasseurs à pied casernés au château. On nous a dit, d'ailleurs, que le tsar avait pour ce corps d'élite une affection toute spéciale, et que le régiment chargé de veiller sur lui et sa maison était le même qui avait été dépêché à Nice afin de lui rendre les honneurs officiels, lors de son douloureux voyage de l'an dernier.

Dès qu'il eut procédé à ce soin et complimenté les officiers du poste, le souverain entra dans le salon d'honneur, où il reçut successivement la visite du roi des Belges, celle de la grande duchesse Marie, mère du duc de Leuchtenberg et celle du prince royal de Prusse. Après cette entrevue, Sa Majesté, sans attendre une seconde et sans prendre le temps de boire un verre d'eau, remonta dans sa voiture et s'en fut, toujours accompagnée de ses fils, au cœur, rendre visite à la princesse Mathilde, au roi et à la reine des Belges, ainsi qu'au prince et à la princesse de Prusse.

La rentrée définitive des augustes voyageurs à l'Elysée, n'eut lieu qu'à sept heures et demie, et, après avoir quitté leurs costumes militaires pour revêtir le frac et la cravate blanche, ils se dirigèrent vers la salle à manger, où le tsar et Leurs Altesses Impériales avaient convoqué toutes leur maison, ainsi que les fonctionnaires français attachés à leur personne.

Constatons, avant de finir, l'ordre et le goût parfait qui ont présidé à l'organisation des logis de nos hôtes illustres. Dès hier matin, l'Elysée ressemblait aux Tuileries avec ses soldats, ses huissiers, ses suisses et ses valets de pied à la livrée impériale. Tout était prêt à midi et l'on n'a pas eu le moindre accroc à signaler dans l'achèvement de cette installation gigantesque.

Le cour d'honneur et les cours latérales a-

valent le soir un aspect original, grâce à la variété de costume des hommes qui la sillonnaient, d'un air pressé et affairé. Moujicks, piqueurs, Kosaques, cuisiniers, palefreniers et laquais poudrés, tout cela formait une cohue que regardaient tranquillement les officiers du poste en train de causer avec un lieutenant russe chargé de la surveillance et de la direction des subalternes.

Le czar a amené avec lui trois chevaux de selle. Son écurie est dirigée par un écuyer de son escorte, L'empereur Napoléon a mis de plus à son service, dans les écuries de l'Elysée, onze chevaux de trait, dont deux russes (Peterhoff et Dnieper) et un cheval d'estafette—une jument vigoureuse, plus rapide que le vent et bien connue dans les boxes de la cour Caulaincourt sous le nom de Pistole.

Voilà des quadrupèdes qui ne resteront guère oisifs et qui vont avoir une rude besogne, car l'empereur Alexandre et les princes ses fils n'ont pas l'air de vouloir se reposer beaucoup. On raconte tout bas que S. M. et LL. AA. sont allés voir hier deux actes de la *Grande duchesse de Gerolstein*...... Après un voyage de six cents lieues, qui a duré deux jours!!! Je dirais avec Arnal: c'est raide! si je ne trouvais cette expression légèrement triviale pour être appliquée à l'étonnante ardeur et à l'infatigable curiosité de nos illustres visiteurs. Voici par rang de date les fêtes et les solennités qui se succèderont pendant leur séjour à Paris.

Dimanche, 2 juin, courses à Longchamps, grand dîner aux Tuileries.
Lundi, 3 juin, repos et visite à l'Exposition.
Mardi, 4 juin, grand dîner offert au corps diplomatique à l'Elysée; représentation gala à l'Opéra.
Mercredi, 5 juin, repos.
Jeudi, 6 juin, revue de 50,000 hommes à Longchamps; bal à l'ambassade de Russie.
Vendredi, 7 juin, repos.
Samedi, 8 juin, bal à l'Hôtel de Ville.
Dimanche, 9 juin, grandes eaux à Versailles.
Lundi, 10 juin, grand bal aux Tuileries.
Mardi, 11 juin, excursion à Fontainebleau. Départ.

Nous tiendrons nos abonnés au courant des détails et des magnificences de ces fêtes dans lesquelles on compte déployer un faste inouï, et nous osons promettre aux lecteurs du *Figaro* qu'ils trouveront dans nos comptes rendus des détails que—mieux que personne—nous sommes à même de leur donner.

Moyen d'employer les vacances.—Voici un moyen d'employer les loisirs que laissent les vacances aux professeurs et aux élèves des écoles publiques. Le Collège Commercial de Dolbear a des classes où l'on enseigne l'écriture et la tenue des livres. Les classes pour les dames, les demoiselles et les jeunes garçons commenceront le 26. Des arrangements spéciaux seront pris avec les commis pour les heures qui peuvent leur convenir.

Habits au rabais—Il est peu de magasins où l'on vende les habits et le linge fait à aussi bon marché qu'aux Nos 31 et 33 rue de Camp, où MM. Garthwaite, Lewis et Stuart ont étalé pour l'été les articles les plus élégants, les plus variés et les plus riches. Nous engageons les personnes qui ont besoin de vêtements à se transporter à l'adresse que nous indiquons si elles veulent profiter de la bonne occasion qui leur est offerte.

Aux Entrepreneurs.—Nous appelons l'attention des menuisiers et entrepreneurs de bâtisses sur la réouverture de la célèbre fabrique "Mariposa." Voir l'annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—22 juin.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	80	degrés.
Midi	87	"
3 heures P. M.	88	"
6 heures P. M.	86	"

Affaire d'incendie.—La Cour du recorder Gastinel était hier matin foulée de monde. Il s'agissait de l'interrogatoire de quatre hommes accusés d'incendie, J. A. Da Rocha, J. S Becker, F. Dubois et J. J. Davies. Nous avons déjà rapporté les principales circonstances relatives au commencement de l'incendie; nous n'y reviendrons pas et nous passerons aux témoignages dont nous donnons la substance.

Le témoignage de Chas. A. Levis est une répétition de ce qui a été publié. Selon lui, Da Rocha, Dubois et Becker étaient parfaitement d'accord, et il avait à recevoir des instructions de tous les trois. Levis devait se procurer des mèches et des allumettes et Dubois un gallon de camphine. Quant à Davies, il ne voulait pas recevoir Levis pour commis parce que les temps étaient trop durs. Cependant sur une lettre pressante de Da Rocha il fut reçu au prix de $40 par mois. Da Rocha donna au témoin trois piastres et ensuite une mèche lente à brûler. Le lendemain Dubois acheta des allumettes. Le samedi, Da Rocha dit au témoin de mettre le feu cette nuit même. Le témoin répondit qu'il était effrayé et qu'il ne pourrait pas. Alors il fut combiné que le témoin, Dubois et Da Rocha mettraient le feu ensemble. Le lundi suivant Da Rocha demanda au témoin et à Dubois s'ils avaient pris enfin leur parti, tous deux répondirent qu'ils avaient peur. Da Rocha dit alors qu'il ferait l'affaire lui-même et que pour Da vies il valait mieux qu'il s'absentât parce qu'il était trop nerveux. Davies dit le lendemain qu'il allait de l'autre côté du lac. Da Rocha dit au témoin et à Dubois, le mardi, de ne pas fermer le magasin avant 7 heures du soir, qu'il viendrait alors et mettrait le feu à la maison. A cette heure, en effet, Da Rocha arriva et mit le feu à la mèche avec son cigare. Il sortit alors en disant aux autres: Adieu, mes garçons.

Il était convenu que lorsque l'alarme du feu serait donnée, le témoin et Dubois iraient au feu et que le témoin resterait là toute la nuit pour empêcher les vols. Après avoir quitté le magasin, le témoin donna le signal convenu et s'enfuit par la rue Toulouse. Là il rencontra le capitaine Youenes, Jack Adams et l'officier M. Farrell, et leur donna la clé du magasin. Avant le feu, le témoin avait dit au Da Rocha qu'une famille demeurait au-dessus. Il répondit qu'ils sauraient bien se sauver et que le feu n'était pas dangereux. Le magasin alors faisait très peu d'affaires. On ne vendait pas en moyenne pour plus de $1.50 par jour. La mèche fut allumée avant la nuit, et elle devait brûler deux heures avant d'atteindre d'autres combustibles préparés pour l'incendie.

C. A. Baudin dépose que Da Rocha, dans une occasion, lui avait dit qu'il voulait voir Levis et il ajoute que le jour de l'incendie Becker était au magasin de M. Meredith, rue du Canal, où il est resté jusqu'à 9 heures du soir. Becker était le premier commis de Meredith. Le témoin de reste n'a connu l'incendie que par les journaux.

M. Farge, le député shérif, dépose sur l'avis donné par Levy, ainsi que le capitaine Youenes. Tous deux tiennent le même langage. Le chef de police fut averti et deux officiers spéciaux furent détachés;

Le soir où le magasin fut incendié le capitaine Youenes y entra avec le chef de police et trouvèrent au fond du magasin, sur la plus basse étagère, une mèche ayant un côté allumé et l'autre bout couvert de rabut de papier, et de légers combustibles; tout cela était assez bien arrangé que si la mèche n'avait été éteinte ou coupée, le feu aurait certainement pris aux étagères attachées au mur. Il faisait très sombre, si sombre que le capitaine Youenes ne reconnut pas Lafarge qui était de l'autre côté de la rue. Il a vu une partie des installations brûlées et a identifié un morceau de bois trans porté au greffe. La mèche était sur ce bois.

L'officier Farrell qui avait été placé en observation dans la salle à manger de l'hôtel qui est vis-à-vis, fait une déposition à peu près analogue et ajoute des détails qui corroborent tout ce qui précède.

Arrestation.—Quatre nègres ont été arrêtés sur la Levée, dans le Quatrième District, sur l'accusation d'avoir volé du bois de charpente.

Mary Korksey a été arrêtée hier matin pour avoir donné une bonne frottée à Francis Robert, gros nègre fort en état de se défendre et qui ne devrait pas se plaindre.

Une charge de plomb.—Un voleur était entré hier matin de bonne heure chez M. J. Freed, boulanger, qui demeure à Gretna. Mais il n'avait pu entrer sans faire de bruit, ce qui éveilla le propriétaire. M. Freed prit un fusil chargé à plombs et fit feu sur le voleur qui reçut toute la charge à la figure et à la tête. Il a été reconnu pour le même vaurien soupçonné d'avoir exécuté beaucoup de vols à Gretna. Les blessures qu'il a reçues sont graves et peuvent se terminer fatalement. Quant à M. Freed, il s'est constitué prisonnier lui-même et a donné caution pour sa comparution devant le juge de paix, W. N. Naudain, lundi prochain.

Toutes les dépositions sont à peu près les mêmes et devaient être ainsi puisqu'il y a eu surprise combinée. Nous remarquons néanmoins ce qui suit dans celle de l'officier Farrell:

"Vers 7 heures, Dubois commença à fermer les vitrières et portes du magasin. Je fus chez M. De Rocha dans la soirée de l'incendie et lui dit que son magasin brûlait rue de Chartres. Il répondit qu'il n'en avait aucun dans cette rue. Je lui parlai du magasin tenu au nom de Davies, il me dit qu'il l'avait brûlé lui-même. Il dit qu'il y fut allé et le l'arrêtai avec Dubois qui était aussi dans sa maison. Dubois dit qu'il avait acheté une cantine d'huile qui y avait été portée le soir même. Le témoignage du chef de police a fortifié tous les autres. L'affaire a été remise à lundi.

Immeubles.—On trouvera dans notre partie anglaise une liste de terrains et de 18 flets vendus hier à la Bourse par M. Girardey, encanteur.

—Une canonnière à vapeur mise à sa disposition par l'Empereur, va permettre au capitaine Girard de pousser une nouvelle reconnaissance dans l'Afrique occidentale.

Le *Salut public* nous donne de curieux détails biographiques sur ce hardi voyageur qui marche à la célébrité:

M. Charles Girard est un de nos compatriotes; c'est le fils de madame Girard qui, il y a une vingtaine d'années, dirigeait le café des Tilleuls établi sur la place Bellecour, à l'endroit où est aujourd'hui la Maison Dorée.

Madame Girard avait une grande ressemblance avec Marie Antoinette, dit le *Salut public*; mettant à profit cette ressemblance, elle se costumait en reine de France et faisait tous les soirs une promenade dans son café, précédée et suivie d'un cortège de laquais.

Le public donna à madame Girard le surnom de la *Reine des Tilleuls*, surnom que prit pour enseigne, à cause de la popularité dont il jouissait, un magasin de nouveauté existant actuellement encore à l'entrée de la rue de Bourbon.

M. Charles Girard, qui a fait ses études au petit séminaire de Saint-Jean, s'engagea comme simple soldat dans un régiment de chasseurs d'Orléans; il gagna l'épaulette à laquelle il renonça pour prendre part, comme simple volontaire, à l'insurrection qui éclata en Pologne il y a quelques années.

Depuis, M. Charles Girard, qui est âgé de trente-cinq ans à peine, et qui est doué d'un grand courage, s'est jeté dans la vie d'aventure; on voit qu'il commence à y récolter une juste célébrité. Maintenant qu'il a l'appui du gouvernement et des ressources nécessaires, il faut espérer qu'il réussira dans l'audacieuse entreprise à laquelle il s'est dévoué.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Voyage du Président dans le Nord.

Bonne réception partout.

Aucuns discours nulle part.

Opinions de l'avocat général.

Elles sont transmises aux commandants militaires.

Lettre du général Sickles.

L'enregistrement en Georgie.

L'enregistrement à Mobile.

Nouvelles d'Europe.

Relations précaires entre la France et la Prusse.

Glasgow, Ecosse, 21—Le steamer Patriot, de Québec, est arrivé.

Berlin, 22—La constitution de la confédération allemande du Nord ayant été ratifiée par tous les Etats composant ce corps sera officiellement promulguée mardi prochain.

Londres, 22—Des avis du continent disent qu'il y a à Paris et à Berlin une impression dominante c'est que les relations entre l'empereur Napoléon et le roi de Prusse ne sont pas cordiales.

Francfort, 22—Bons américains 77 5/8 à la clotûre.

Memphis, 22—Le Richmond est arrivé en deux jours et 18 heures de la Nouvelle Orléans après avoir fait 21 débarquements.

Baltimore, 22—Farine en baisse. Demande pour le détail seulement.

New York, 22—Coton un peu plus facile. Vendu 1,400 balles. Middling Upland 26 1/2.

New York, 21—Une dépêche de Washington au *Post* dit que Sickles ne sera probablement pas rappelé comme il le demande.

Providence, R. I., 21—Le Président, dans sa tournée, reçoit des ovations continuelles. Il ne fait pas de discours et il est accueilli comme un hôte partout où il passe. Le secrétaire Seward et le général Rousseau ont leur part d'honneurs.

Washington, 22—La séance de la Cour dans le procès Surratt a été absorbée par des débats sur l'attaque contre la famille Seward. Il ne s'est révélé aucun fait nouveau quant à Surratt. La défense a insisté encore une fois sur la nécessité d'un contre interrogatoire à l'égard des témoins de la poursuite, déclarant qu'ils étaient corrompus et que deux étaient accusés de félonie. La Cour reprend la demande en considération et s'ajourne.

La politique languit depuis le départ du Président. Plusieurs membres du Congrès sont arrivés, mais ils se tiennent sur la réserve.

Ce qui suit a été publié aujourd'hui:

Département de la Guerre,
Bureau de l'Adjudant Général,
Washington, 20 juin 1867.

Attendu que plusieurs commandants de districts militaires créés par les actes du Congrès dits actes de reconstruction, ont exprimé des doutes sur le sens propre de ces actes et sur leurs pouvoirs et devoirs sous l'empire de ces actes, et se sont adressés à l'exécutif pour avoir des renseignements; et relatifs;

Attendu que les dits actes du Congrès ont été référés à l'avocat général pour qu'il donnât son opinion et que les dits actes et opinion de l'avocat général ont été bien et dûment examinés par le Président en conférence avec les chefs des départements respectifs, le Président accepte ce qui sont maintenant donnés par les points présentés et a ordonné la transmission aux commandants militaires respectifs pour leur information, afin qu'il y ait uniformité dans l'exécution des dits actes.

(Ici suivent les 19 points du sommaire de l'avocat-général adoptés par le cabinet le 20 du courant. Le tout est signé par ordre du Président, E. D. Townsend, adjudant général.

Washington, 22—Circulation fractionnelle émise pendant la semaine, $500,000; circulation de banques, $291,000; sécurités pour la circulation et dépots, $39,647,000.

La Banque Nationale des Marchands de Memphis, sur sa propre demande, est déchargée du dépot des deniers publics.

On a détruit cette semaine pour $500,000 de circulation fractionnelle.

Voici la lettre que le général Sickles a adressée à l'adjudant général:

"J'ai l'honneur de demander à être relevé du commandement de ce district, et je demande respectueusement une cour d'enquête sur ma conduite officielle afin que je puisse me justifier des accusations de l'avocat général, publiées, à la presse, avec l'approbation du Président. Le Congrès ayant déclaré illégaux les soi-disant gouvernements d'Etat, la déclaration de l'avocat général que les autorités militaires ne peuvent pas remplacer, empêcher l'exécution de leur reconstruction; les moyens de protéger la vie, les biens et les droits des citoyens et menace de ruine tous les intérêts de ces Etats."

Augusta, 22—On craint que les longues pluies de la semaine dernière causent de sérieux dommages aux récoltes. Les pluies sont générales en Georgie et dans la Caroline du Sud.

Le nombre des enregistrés dans deux précinctes de la banlieue de la ville est de 163 blancs et 743 noirs. L'enregistrement commencera demain, lundi, dans la ville.

Augusta 22—Rien ne se fait en coton aujourd'hui.

Charleston, 22—Le Grand juri, aujourd'hui, après avoir reçu les charges du juge Moses, a mis en accusation sans meurtres toutes les personnes compromises dans le recent duel. Le procès commencera la semaine prochaine.

Des planteurs disent que les pluies continuelles des cinq derniers jours ont immensément nui à la récolte du coton sur le littoral.

Washington, 22—Une échelle uniforme de progression pour droits de poste, ayant une once comme l'unité partout, a été étendue à la correspondance échangée dans les malles anglaises, par St. Thomas et Panama sur les pays sur la côte ouest de l'Amérique du Sud. A l'avenir, le droit de poste sur toutes lettres échangées au moyen des malles anglaises, par la voie d'Angleterre, St Thomas ou Panama, hausseront sur un simple taux pour chaque demi-once, chargeant deux taux pour chaque once ou fraction quand la lettre ou paquet excède une once de poids.

New York, 22—Argent facile et ferme. Gouvernements une fraction en baisse à la clôture. Or 138. Actions bien tenues.

L'*Express* dit: L'état des banques de lundi exhibera: une diminution de $2,500,000 dans les prêts: de $3,000,000 dans les espèces; de $8,000,000 dans les dépots et une augmentation $5,000,000 dans les légal tenders.

Les exportations d'espèces d'aujourd'hui sont de $482,000. Reçu à la sous-trésorerie $2,053,000 Payé $2,394,000. Balance $132,129,000.

Hearts Content, 22—Le cable réparé continue à travailler parfaitement et il est tout aussi bon que s'il n'avait pas été endommagé du tout. Il avait été aplati sur une étendue de 120 pieds, nonobstant sa forte armure.

Savannah, 22—Une forte tempête règne depuis 5 heures du matin; les arbres ont été déracinés en grand nombre. Les propriétés ont souffert beaucoup et plusieurs navires ont chassé sur leurs ancres. Le steamer Fannie a éprouvé de fortes avaries.

Savannah, 22—Coton calme et sans changement. Pas d'affaires. Reçu 441 balles.

Louisville, 22—Vendu 123 boucauts de tabac de $2.85 à $20. Farine $8 00. Saindoux en tierçon 12c. La résine baisse.

Cincinnati, 22—Farine plus ferme. Marché actif. Prix de 25c. plus haut. Coton plat et nominal à 23 1/2. Porc sans changement. Epaules fermes à 7 3/8. Côtés 9 3/4.

St Louis, 22—Tabac bien soutenu. Coton inactif à 24. Farine inactive; extra $9; double extra $10; choix $14 à $15.

Mobile, 22—Vendu, 150 balles de coton à 24. Reçu, 58 balles.

Enregistrement. Dans le premier et le second ward de cette ville, il y a 400 blancs contre 614 noirs inscrits.

Passe du Sud Ouest, 22, 6 h. P. M.—Arrivé, le steamer Geo. Washington, parti de New York le 15, avec fret et passagers, consigné à A. Moulton.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Passe du Sud-Ouest, 22, 11 A. M.—Arrivée, la barque française Guipuzcoana, partie de Bordeaux le 18 avril, avec 14 passagers.

Liverpool, 22—Coton plat. Mid. upl. 11 1/4. Ord. 11 5/8.

Londres, 22—Le steamer Southampton, avec des dates brésiliennes du 24, est arrivé. L'empereur a ouvert les chambres le 22. La situation générale était favorable. Beaucoup de planteurs arrivaient des Etats du Sud. Le choléra avait disparu.

Birmingham, 22—Murphy continue à prêcher contre les catholiques. La ville est tranquille mais il peut y avoir explosion d'un moment à l'autre. Les hommes de police continuent à porter des coutelas.

Liverpool, 22, 2 P. M.—Coton sans changement.

Constantinople, 22—Le Grand-Turc est parti aujourd'hui pour Paris.

New York, 22—Or 138 1/8. Coton calme. Mid. upl. 26 1/2 à 27.

Londres, 22 au soir—Cons. 94 1/4. Bons 73.

Liverpool, 22 au soir—Coton plat. Mid. upl. 11 1/8, mid. ord. 11 1/2.

FAITS DIVERS.

—L'île Maurice vient de subir un de ces désastres qui frappent de stupeur toute une population. En deux mois et sept jours, la fièvre jaune (vomito negro) n'a pas fait moins de 13,564 victimes!

La quinine a atteint le prix fabuleux de 12 livres sterling (300 fr) l'once!

—On lit dans le *Morning Post* du 24:

"On a reçu des nouvelles des captifs anglais de l'Abyssinie, jusqu'à la date du 2 avril. Ils étaient toujours renfermés dans le fort de Magdala et enchaînés. Le roi Théodoros n'a rien changé à la façon dont ils sont traités, et rien n'indique qu'il songe à les libérer. De fait, ils sont actuellement très persuadés que rien, excepté la force, n'obtiendra leur mise en liberté, et sont tout prêts à subir aux mêmes les conséquences que des mesures coercitives peuvent leur faire encourir. L'un d'eux écrit: "Le gouvernement de S. M. connaît parfaitement notre position, il doit être évident aujourd'hui pour lui que notre libération par les voies con-

ciliatrices est tombé à [illegible] de question. Il faut recourir à la force ou nous laisser périr."

"En attendant, le pays semble livré à une complète anarchie, presque toutes les provinces sont en état de rébellion. La route de Magdala à Dabra-Tabor, où le roi réside encore aujourd'hui, ne peut être parcourue sans danger, à moins d'avoir une forte escorte. Cinq autres européens ont été rejoindre ceux déjà emprisonnés par Théodoros: trois Allemands, MM. Staiger, Brandess et Schiller; Essler, Hongrois, et Morekn, Français. Ces personnages avaient consenti à entrer au service du roi, lorsque les autres captifs furent envoyés à Magdala; mais, fatigués de leur position, ils tentèrent de s'enfuir. Dans la soirée qui précéda la mise à exécution de leur plan de fuite, ils furent trahis par un nommé Bardel, qui s'était associé à leur projet. Arrêtés immédiatement, ils furent jetés en prison les fers aux mains et aux pieds à Dabra Tabor."

—Une nouvelle assez curieuse qui nous arrive d'Angleterre:

On donnait cette semaine au théâtre de la Reine, à Dublin ("Queen's theatre"), un drame de Boucicault, "Jessie Brown" ou le siège de Lucknow.

Il parait qu'au moment où le traître Nana Saïb s'étend en longues tirades sur le gouvernement des Anglais dans l'Inde, un sentiment tout nouveau—inconnu jusqu'ici aux auditoires anglais—s'est révélé, et que, loin d'éprouver de l'aversion pour le traître Nana, une grande partie du public de Dublin éclata en tonnerres d'applaudissements partis principalement des galeries supérieures et du parterre.

Quelques chuts répondirent à cette manifestation bruyante qui recommença à plusieurs reprises avec des redoublements d'unanimité. Le vacarme atteignit même une telle intensité, qu'il fallut baisser le rideau et interrompre la représentation qui en demeura là.

Remarques du docteur Hunter sur le mal de Gorge.

LETTRE No. IV.

Au rédacteur de l'*Abeille*:

Monsieur.—Dans mes lettres précédentes j'ai signalé la nature, les symptômes et le traitement du Catarrhe et de l'Ozène, et j'ai expliqué comment ces affections posaient graduellement les fondations de la Consomption et propagent le mal dans les poumons après qu'il avait été établi. Dans celle-ci je passerai de l'examen des maladies du Nez à celui des maladies de la Gorge.

Ces deux cavités et leurs nombreuses dépendances sont tapissées par une membrane muqueuse continue qui s'étend, en descendant à travers le Larynx, dans les Poumons, et, conséquemment la maladie qui commence dans une partie s'étend rapidement à l'autre. La partie qui tapisse la Gorge et le Larynx est remplie de follicules ou petites glandes, qui, à l'état sain, secrètent un mucus lubréfiant qui maintient la gorge et les organes environnants souples et humides. Après des attaques répétées du mal de Gorge ordinaire ou simple, ces glandes sont sujettes à des engorgements et à des indurations chroniques, ce qui constitue le "mal de Gorge granulé." On l'appelle granulé parce que de petites pointes ou granulations sont répandues sur toute la surface de la membrane muqueuse. Ces petites élévations sont causées par le gonflement des follicules muqueuses que nous avons mentionnées.

La plupart des personnes sont sujettes à de fréquentes attaques légères du mal de gorge simple, en prenant froid. Ces attaques ont lieu peut-être deux ou trois fois par an, mais elles paraissent passer sans que la santé en souffre. Au bout de quelque temps, cependant, le patient éprouve un chatouillement dans la gorge, qui produit le désir de débarrasser la gorge plusieurs fois dans le cours de la journée. Il ne peut qu'il ne s'en aperçoive pas lui même, mais ses amis, néanmoins, peuvent le remarquer. Quelques mois plus tard, cette disposition n'a fait que s'accroître, et elle est accompagnée de toux, à la suite du besoin d'avaler. Le malade sent qu'il y a quelque chose d'arrêté dans sa gorge. En regardant dans la gorge, dans ces moments là, on voit que les granulations donnent à la gorge une apparence boutonneuse, rugueuse et inégale. Quelquefois ces granulations sont réunies en groupes de formes irrégulières, mais le plus souvent elles sont distinctes les unes des autres et séparées. Quand on les laisse se développer, les follicules muqueuses du larynx sont bientôt atteintes, et alors s'ajoute aux autres symptômes l'enrouement de la voix ou en parlant ou en lisant haut, avec de fréquents efforts pour dégager la trachée artère, ce qui se fait en expulsant avec beaucoup de difficulté un mucus épais, collant et bleuâtre.

Cette maladie ne doit être négligée dans aucun cas, car elle est très apte à descendre, lentement mais sûrement, dans la trachée artère, dans les bronches, et dans les poumons, jusqu'à ce que le malade ait la douleur de s'apercevoir qu'il n'y a qu'un pas d'une affection chronique de la gorge à une maladie confirmée des poumons.

L'ulcération et l'inflammation granuleuse de la gorge, appelées vulgairement *Mal de gorge ulcéré et malin*, sont généralement le résultat de la variété simple quand il y a un vice scrofuleux ou syphilitique dans le système, avec un état impur et vicié du sang; quand la santé a été ébranlée par une nourriture malsaine ou insuffisante, et que la constitution est affaiblie par l'intempérance et par les habitudes vicieuses. Si le mal n'est pas arrêté à temps par un traitement convenable, il marche rapidement jusqu'à ce que la luette, le palais et la voûte palatine soient rongés, et la faculté de parler presque totalement perdue, et tant que le malade vit, sa maladie le rend repoussant pour lui même et pour ceux qui l'entourent, et il est toujours prêt à accueillir la mort comme une délivrance.

Traitement.—Dans le traitement de la forme chronique du mal de gorge granulaire, il faut suivre la même méthode que celle qui est prescrite pour le catarrhe chronique. Le mal de gorge granulaire est simplement une affection locale qui ne peut être guérie que par un traitement local. J'emploie la seringue à catarrhe et fréquemment les gargarismes, et quand le larynx est aussi atteint, l'instrument à inhalations, et des inhalations chaudes astringentes, matin et soir.

Il y a quelques années il était à la mode de traiter cette affection en appliquant aux parties malades une forte solution de nitrate d'argent, ou de caustique avec une sonde ou une éponge. Ces applications causent de grandes souffrances aux malades, brûlent et désorganisent la membrane muqueuse, sans accomplir la dixième partie du bien obtenu par des moyens plus doux. Quand le larynx est atteint, il est cruel et dangereux d'introduire dans l'organe délicat de la voix, destiné par la nature, à la réception de l'air, des caustiques forts et irritants. La moitié au moins des malades atteints de consomption, qui m'ont soumis leurs cas, avaient été précédemment traités pour des maladies de la gorge avec ces applications de nitrate d'argent, et, d'après leurs assurances, sans aucun avantage permanent. Beaucoup d'entre eux même n'hésitent pas à attribuer la maladie de leurs poumons aux opérations de brulement auxquelles leur gorge avait été soumise.

Il y a une règle que l'expérience m'a appris à observer dans le traitement des membranes muqueuses inflammées, c'est de ne jamais appliquer un remède assez fort pour produire l'irritation. Toutes les lotions doivent adoucir et être suivies d'une sensation de bien être. Une légère sensation de brûlure suit l'emploi de tous les astringents, mais une douleur prononcée est un indice certain que la lotion est trop forte et doit être réduite. Une lotion forte pour l'œil accroît l'inflammation qu'elle a pour objet de guérir; il en est de même des caustiques appliqués à la gorge, ils détruisent l'intégrité de la membrane muqueuse et aggravent le mal local. Plus il y aura de malades torturés avec cette ignorance, plus s'accroîtra la mortalité annuelle résultant de la consomption.

Ma prochaine lettre, dans l'édition de vendredi, traitera de la Bronchite chronique.

JAMES A. HUNTER, M. D.
No 12, rue Dryades.

21 juin 1867.

Note—Le docteur Hunter peut être consulté à son bureau, rue Dryades, No 12, près Canal, sur toutes les maladies du Nez, de la Gorge, des Poumons et du Cœur, comprenant le Catarrhe, le mal de Gorge, la Bronchite, l'Asthme, la Consomption et les affections du cœur.

[*Communiqué*.]

Eglise de St.-Vincent de Paul.

Dans tous les Etats Unis, il n'est pas de ville qui déploie une charité plus vraie, plus chrétienne, que la Nouvelle Orléans. D'autres cités peuvent surpasser par la grandeur et la multiplicité des entreprises, par l'abondance des capitaux: sa couronne à elle, ce sont les bonnes œuvres. Oui, à la Nouvelle Orléans, le dévouement à la cause sacrée de la charité se reproduit sous toutes les formes. Que de cœurs, aux aspirations nobles, s'étudient à guérir les misères de l'infortuné, à sécher ses larmes, à le consoler en lui montrant le doux visage d'un frère, d'un ami! Que d'âmes généreuses, sous le souffle d'une foi toujours vivace, malgré l'action délétère du poison des fausses doctrines, s'élevant à des pensées d'un ordre supérieur, comprennent que la plus grande des œuvres de charité, c'est celle qui s'adresse à l'âme, celle qui construit à la gloire du très-haut, des églises où le riche et le pauvre, le grand et le faible, viennent, mendiant les biens du ciel, solliciter le pardon, la grâce, la consolation et la paix. Oui, l'église avec son clocher, surmonté de la croix qui porte jusqu'aux nues le témoignage de la foi au Rédempteur, est la première des œuvres de charité, la source de tout ce qui est grand et noble ici-bas.

Honneur au peuple qui croit que le pain matériel ne suffit pas à l'homme! honneur aux habitants de la Nouvelle Orléans, lesquels, aux édifices religieux qui surgissent de toutes parts, comme par enchantement, pour y recevoir une foule avide de prier et de s'instruire, viennent d'ajouter, tout récemment, dans le 3me District, et sous le patronage de St. Vincent de Paul, une église qui, combinant la solidité et l'élégance, est destinée à devenir un des ornements de la ville.

Sans doute, l'édifice est incomplet: l'extérieur seul est debout, et, outre les trente sept mille piastres déjà dépensées, il faut songer à vingt mille de plus.

C'est dans ce but que les paroissiens de St. Vincent de Paul, faisant appel aux catholiques et aux Orléanais, toujours prêts à s'imposer des sacrifices pour la prospérité de leur pays, se proposent d'ouvrir une autre foire, le onze octobre prochain, dans la salle de l'Opéra, encoignure Bourbon et Toulouse. Une foire, suivie d'une collection générale, fera face aux dettes et aux nouvelles dépenses.

Les temps sont durs, comme à toutes les époques de transition, les familles appauvries: c'est ce qui grandit le mérite de la générosité. Donner son abondance est un sacrifice léger, mais quand un homme, quand un peuple qui a peu, sait encore s'imposer des privations, et de ce peu faire sortir des merveilles de charité, il y a là un mérite vrai: le succès et la récompense ne lui feront pas défaut. Qu'il prenne courage, ce peuple! car, dans les trésors de la Providence, des bénédictions sont tenues en réserve, pour lui ouvrir et lui assurer un avenir plus heureux.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 22 juin.

Le calme a été général aujourd'hui, et nous n'avons aucunes variations d'une importance quelconque à constater.—La demande de sucre et de mélasse a diminué.—Il s'est fait très peu de choses dans les produits de l'Ouest; la farine a conservé sa fermeté et il y a eu réaction dans le maïs et dans l'avoine. Quant au coton, c'est à peine s'il s'en est écoulé 600 balles, aux prix antérieurs. Le marché était ferme à la clôture.

La stagnation était encore plus marquée dans le numéraire, bien qu'une amélioration avait eu lieu dans les cours. L'or a ouvert nominalement à 137 3/4 à 138 contre 138 1/8 dans Wall street, et, sans avoir subi de variations, a fermé calme aux taux d'ouverture. Les offres étaient excessivement rares et la plupart des acheteurs s'étant tenus à l'écart, il ne s'est traité que $1,000, $2,000 et $2,500 à 137 3/4, $1,700, $2,000, $3,000, $6,000 et $9,000 à 138, $20,000 au même taux et $1,000 à 137 7/8.—On n'a pas annoncé de ventes d'argent. Les demi piastres américaines valaient 131 à 131 1/2 et les piastres mexicaines 141 à 141 1/2 sur les comptoirs.

Le mouvement a été restreint dans le change étranger. Il y avait peu de traites commerciales en vente et les offres de sterling de première classe étaient peu nombreuses. On a vendu à des banques et à des banquiers 9,000 livres No 1 à 149, 3,000 livres à 149 1/4, 2,000 livres à 149 3/4, 2,000 livres à 150 et 3,000 livres au même taux. Dans le change sur France, 25,000 francs, au commercial No 1, à 3 77 1/2 et 50,000 de banquiers à 3 71 1/4. Le sterling peut être coté nominalement à 147 à 147 1/2 les traites commerciales, 148 1/2 à 150 1/2 le No 1 à première classe, et 150 à 152 1/2 le change de banque, le change sur France, à 3.80 à 3 77 1/2 le commercial No 1 et 3 70 le change de banque.

Le change américain a montré une tendance à la baisse. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime, taux auquel elles ont fort peu tiré.—Le change commercial était très varié et les prix offerts n'étant pas ceux de la majorité des détenteurs, il ne s'est vendu que $20,000 (check de banque sur New York) à 1/2 de prime, $10,000 et $12,000 à vue, sur New York, à 1/4, $25,000 au même taux, $8,000 à 3/8 et $15,000 au même taux. Les cours du change commercial à vue étaient, à la clôture, de 1/4 à 3/8 de prime.

Il ne s'est fait, depuis notre dernière revue, que deux ventes d'actions—16 de la banque de l'Union à $62 et 81 dito au même taux.

On n'a pas vendu de bons de la ville. Les consolidés sont toujours cotés à 89 à 90 et les émissions en faveur de chemins de fer à 78 à 80, suivant les coupons. Les "taxes" de la Louisiane sont cotées à 58 à 60; les bons de chemins de fer de Jackson, première hypothèque, à 72 à 73; les billets du chemin de fer de Jackson à 70 à 75; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 54 à 55.

$3 000 en billets de la ville se sont vendus à 91 1/4; $2,000 en billets du Trésor de l'Etat à 78, $1,500 dito à 77 3/4 et $1,000 ditto 77 1/2. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 41 à 43 et les billets du Trésor de l'Etat à 78 à 80 cents.

Les taux élevés de ces prix sont ceux que donnent les courtiers des petites sommes qui leur sont apportées. Les billets de la ville sont à 5 et 5 1/2 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 22 juin 1867.

Coton.—Le marché a ouvert, ce matin, sous une influence pareille à celle qui y a marqué les opérations hier et comme rien de ce qui pût être de nature à stimuler les opérations n'a transpiré, le mouvement a gardé son inactivité pendant toute la journée. Les lots offerts étaient fort modérés et les facteurs en général ont demandé les prix antérieurs pleins, tandis que de leur côté, les acheteurs,—en prévision de nouvelles encore plus défavorables de New York et de Liverpool—se sont peu empressés de traiter, ayant préféré attendre leurs ordres, l'arrivée de nouveaux avis. Dans cet état de choses, les ventes ont été excessivement bornées, à la clôture, pour former qu'un montant d'à peine 600 balles, prises par ceux réguliers et moyennant les prix antérieurs, le marché ayant clos ferme à nos cotes. En outre des remarques qui précèdent, nous publions ci-dessous comme suit: ordinary 20 à 21; good ordinary 23c; low middling 24 1/2 c; middling 25 à 27 c. Les dépêches privées, transmises par le câble—dépêches qui cotent le middling Uplands à 11 à 11 1/4, et le middling Orleans à 11 1/2, n'ont paru exercer aucune influence matérielle sur les prix.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept 1866, balles	102,082	
Reçu aujourd'hui	736	
" précédemment	746 [illegible]	
	747 [illegible]	
Balles additionnelles, composées de coton avarié, épars, de rebuts et d'échantillons	13323	760 [illegible]
		862 [illegible]
Expédié aujourd'hui	667	
" précédemment	796 [illegible]	
	795 [illegible]	
Stock en mains		67 [illegible]

Sucre et mélasse.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé en tout quelques lots de good fair à fully fair Louisiane à 13 1/2 c. 25 de jaune clarifié à 14 1/2 c. [illegible]. Rien de plus n'a été rapporté. Le marché est, sous tous les rapports, sans changement.

Tabac.—Un lot de 31 boucauts s'est vendu à [illegible]—le marché est ferme et nous continuons à coter

Leger—Inférior lugs, 3 1/2 à 4, good lugs 4 1/2 à 5, inferior à common leaf, 6 à 7—, medium leaf 8 à 10, fair leaf 10 1/2 à 12 1/2, fine leaf 13 à 15, choice selections 16 à 18 cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4 à 4 1/2, good lugs 5 à 5 1/2, in com. leaf 6 à 8, medium leaf, 8 1/2 à 11, fair, 11 1/2 à 13, fine 14 à 17 1/2, choice selections 18 à 20.

Arrivages de l'Ouest—Le towboat Bayard a remorqué quatre barges de St Louis, est le seul bateau qui soit arrivé depuis hier.

Farine.—Il y a eu moins quelques lots de farine mais la marchandise, sont les risques de sorte, et c'est pourquoi on a [illegible] de coffrer—autrement, le marché est stable, ferme et n'a soutenu que fort peu de stock. Les prix operés ont été, aujourd'hui, embrassé 650 barils dont 100 de superfine et 100 de triple extra à des conditions privées, 150 de simple extra à $12 25, 200 de triple extra à $14 et 50 à $15 le baril. La superfine se vend par placement à $10 50 le baril.

Maïs—Le marché est stable et ferme et la demande bonne, portant spécialement sur le blanc, avec offres des prix d'hier. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 12,652 sacs, dont 3,000 de mélange et 1,500 de à 75 c 332 de mélange, 600 de (100) do à 80 c, 170 de blanc mélange, 100 de blanc mélange, 500 de jaune, 250 do et 1000 de blanc mélange et de jaune à 85, 100 de blanc à 87 1/2, 300 de blanc de choix et 1000 do à 90 cts le boisseau.

Avoine.—La demande a été meilleure et le marché plus ferme aujourd'hui. Ventes de 1250 sacs dont 300 à 78 c. 200, 200 et 350 à 70 cts le boisseau.

Son—Calme et fléchissant. Les ventes se sont bornées à 150 sacs, en lots à $2 40 et 50 à $2 50 le boisseau.

Foin.—Le marché est fort calme, et il ne s'y fait actuellement que de petites ventes au commerce à $11 à $18 pour l'inférieur, de l'Ouest, $21 à 22 pour le fair, $24 à $26 pour le prime et $27 à $28 le tonneau pour la qualité de choix.—Reçu durant la semaine, 9436 balles, exporté 136 balles.

Farine de mais—L'article est calme et les prix en sont plus bas. 400 barils de bonne farine séchée au four vendus à $4 le baril.

Porc—Le marché continue à être calme et les ventes principales, aujourd'hui, ont embrassé un lot de 50 barils de mess full weight à $21 le baril. Ventes en détail à $ 3 50 à $23 75 le baril.

Bacon—Le marché est stable et la demande pour placement bonne à 10 à 10 1/2 cts la livre d'épaules, 11 3/4 pour les cotes osseux, 13 c pour les côtes découvertes et 15 1/4 à 17 1/2 cts pour les jambons curés au sucre. L'article de bonne qualité et l'épaule bacon sont rares et en demande, mais les cotés sont calmes. Un lot de 10 barriques de côtes découvertes s'est vendu à raison de 13 cts la livre.

Œufs—Sont fort calmes et se vendent au débarcadère aux prix réduits de 15 à 18 cts.

Beurre—Le beurre nouveau, de l'Ouest se vend 15 à 23 cts la livre. Beurre de choix, du Nord 30c, vieux commun, 7 à 8 cts pour celui de l'Ouest, 11 à 12 1/2 c celui du Nord. Stock rond, demande peu active.

Volaille—Les poules se vendent au débarcadère à $7 50, les dindes $20 à $21 la douzaine.

Provisions navales—L'esprit de térébenthine rapporté en ce moment 45 cents le gallon. Nous cotons la résine No 1 à $1 à $4 50 le baril, le No 2 $3 25 et le No 3 à $3.

Comestibles—Les vieilles pommes de terre se vendent $5 25 les nouvelles $7 75, les oignons $5 75 à $, les pommes $8 à $10 le baril.

Saindoux—Le marché est calme. Nous cotons le prime en tierçons 12 5/8 c, en barillet 13 cts la livre.

Fromage—Le fromage de l'Ouest se vend 15 à 17 cts la livre.

Riz—Le stock de riz de la Louisiane est faible et la demande de hauts et de bas grades est bonne, mais les grades moyens sont peu recherchés. Nous cotons le riz de la Louisiane 9 1/2 à 11 1/2 c, celui de la Caroline 13 c, celui de l'Inde 10 1/2 cts.

Suif—Le suif, provenant de rendement opéré en ville se vend 9 c la livre.

Pommes sèches—Se vendent à raison de 8 à 9 c la livre.

Haricots—Stock faible et bonne demande à 11 à 16cts les haricots de l'Ouest et 15 c 16 cts pour ceux du Nord.

Sel—Le stock de sel est en ce moment faible la demande bonne et le marché ferme à $2 15 pour le sel de Liverpool, fin et en entrepôt, $2 25 à $2 25, pris au magasin. Le gros sel est tenu à $2 10 en entrepot et $2 20 à $2 30 à prendre au magasin. Le sel des Iles Turques en grenier rapporte 90 c le boisseau, en entrepôt $2 le sac et en magasin $2 35.

Vinaigre—Le vinaigre, raisin de Cincinnati se vend 27 1/2 c, le vinaigre de cidre vaut 20 à 22 1/2 c, et le vinaigre français de vin blanc 76 c le gallon.

Peaux—Stock faible et bonne demande à 15 à 16 cts les sèches, 10 à 10 1/4 c les vertes.

Laine—L'approvisionnement de laine est faible. Nous la cotons à 28 à 30 cts la livre pour la travaillée, 10 à 15 c pour la laine pleine de glouterons, 10 à — cts pour la native de la Louisiane, 20 à 24 cts la 1/2 à 3/4 mérino, 24 à 27 cts pour la 3/4 à 7/8 mérino

Chandelles de star—Stock faible et demande modérée. Les chandelles de 12 sont tenues à 16 c. Nos 13 à 17 c, Nos 14 à 18 c, et poids plein 20 c la livre.

Bœuf du Texas—Approvisionnement fort et bonne demande à $13 à $14 le baril.

Café—La demande de café est bonne. Il n'y en a pas en premières mains et le stock en secondes mains est de 6000 sacs de Rio. L'article se vend en lots à 16 1/2 à 18 1/2 c la livre et payable en or pour le bas à prime et 23 et 25, en monnaie courante. Ventes en détail à des prix plus élevés de 1 et.

Huile de charbon—L'huile, à prendre en gros, est cotée à 37 1/2 cents le gallon. L'article se vend en lots de 5 à 25 barils à 42 1/2 à 45 c et s'écoule en détail à 47 1/2 à 50 cts.

Huile de graines—Se vend à $15 le gallon.

Drèche—La drèche est fort calme à $1 à $1 80 le boisseau de drèche de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

Houblon—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.

Whisky—Il ne se fait dans l'article que des affaires en détail, à raison de $2 — à $2 [illegible] le gallon, et le whisky de la Louisiane $1 50 à $1 80 cts le gallon

Sacs en pitre—L'article est coté nominalement à 22 1/2 les forts

Toile d'emballage de l'Inde—L'article en rouleaux se vend en détail 25 cts la yarde et en balles, 27 c—en gros à 27 1/2 c

Corde d'emballage—L'article se vend en détail 10 1/2 à 11 cts la livre

Pois pour vaches—L'article est calme à $4 le boisseau.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 22 juin 1867

Arrivé, hier—286 bœufs du Texas, 60 veaux et veaux d'un an

Vendu: 304 bœufs du Texas, 85 veaux et veaux d'un an, 4 cochons

A vendre—182 bœufs du Texas, 12 veaux et veaux d'un an, 148 cochons, 1472 moutons et 0 vaches à lait.

[illegible]

Société Portugaise Lusitane de Bienfaisance.

[illegible] MANUEL VIDAL [illegible]

Par ordre du Président,
21 juin—1 P M CANTON Secrétaire.

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitana.

Morreu ontem as 11 e 1/2 da noite, MANUEL VIDAL, de idade de 53 annos, natural de Gallisa, Espanha. Os Senr Officiaes y membros pertencentes a esta Sociedade terao a bondade de se reunir hoje, 23 as 4 horas da tarde, em a casa da Sociedade, para assistir ao enterro. Se roga toda a pontualidade.
Por ordem do Presidente,
P M Canton, Ser.

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

Los miembros que la componen se reunirán hoy domingo, 23 del corriente, a las 4 de la tarde, para acompañar los restos del finado socio MANUEL VIDAL que falleció ayer a las 11 de la noche. Se recomienda la mayor puntualidad.
Por orden del Presidente
23 junio E. R. TARIBIO, Secretario

EXCHANGE OFFICE.
Le Bureau de Change de la rue St-Charles vient d'être transporté provisoirement,
91 RUE DU CANAL. 91
PRESQUE ENCOIGNURE CHARTRES
L'on y achète
L'OR, L'ARGENT,
Diamants, Bijoux, Greenbacks, Billets de Ville, et tous les billets qui n'ont pas cours
N. B.—Ouvert de 7 hs du matin, à 7 hs du soir. [illegible]

AVIS MAÇONNIQUE
[illegible]
Grand Consistoire des SS. PP. du R. S.
32e D. R. A. A. pour l'Etat de la Louisiane
[illegible]
Par ordre de S. M. T. DOD [illegible]
21 juin—2t [illegible]

Eau de Seltz! Eau de Seltz!
LOUISIANA SELTZER WATER MANUFACTORY
No 7, RUE POYFARRE
[illegible]
W S BROWN trésorier.

FABRIQUE "MARIPOSA"
De Portes, Fenêtres, Jalousies et MOULURES
67 RUE ST. JOSEPH 67.
[illegible]

$200,000
De Marchandises Sèches au Prix Coûtant
EXCÉDANTS MARCHÉS DANS LES Marchandises Sèches, au Magasin de
M. REIMAN,
158 RUE DU CANAL 158
COIN BARONNE, en face de la confiserie Lopez
[illegible]
M. REIMAN.

Grand stock d'habillements et de LINGERIE
A des prix réduits.
BATISSE TULANE,
Nlle-Orléans, 15 juin 1867.
Nous avons réduit les prix de notre grand stock d'habillements, [illegible] cachmir d'été, alpaca, sirsucka, [illegible] blanche et toile de fantaisie, [illegible] lingerie, [illegible]
GARTHWAITE, LEWIS & STUART,
Rue du Camp, Nos 31 et 33.
23juin—1f No. 71, Main street, à Memphis Tenn.

Vacances des Ecoles Publiques.
LES PROFESSEURS [illegible]
RUFUS DOLBEAR, Président.

Succession de Mme Marie-Henriette Tervier, Veuve Alphonse Genas.
Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans. No. 28081.
AVIS est, par les présentes donné à tous les créanciers [illegible]
Nouvelle Orléans, le 22 juin 1867.
A. DE BRUILLE, Exécuteur Testamentaire.

Avis.
ON demande au magasin de la Ville de Paris, DEUX JEUNES DEMOISELLES, parlant anglais et français—Une dame de vente capable serait aussi acceptée.
23juin—3t Rue Bourbon, No. 15.

Demande de Chambre.
UN Monsieur et une Dame désirent trouver une chambre meublée, de préférence dans une famille française. S'adresser par lettre à M. C. W. Franck, au bureau de la poste. 23 juin—1

Avis au public.
MA femme C. FLASAUR, m'ayant quitté, je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourra contracter.
23juin—3t E. HANHART.

Eglise St. Maurice, 3me District.
LA procession, dite de la FÊTE DIEU, doit se faire aujourd'hui à 5 1/2 heures du soir [illegible]

Aux Propriétaires de la rue St-Pierre.
DIMANCHE 23 du courant, à 10 heures du matin, une assemblée de toutes les personnes intéressées à la pose des TUYAUX DE GAZ le long de la rue St-Pierre [illegible]
Comité: A. DEJEAN, A. PALAIN, E. H. SCHMIDT et autres
23juin—2

Trouvé.
TROUVÉ dans une rue [illegible] LACROIX et une MÉDAILLE attachées par un fil [illegible]

S. FUNK,
MARCHAND EN GROS de tabac en feuilles et cigares et négociant-commissionnaire.
Rue du Canal, No 16, près Tchoupitoulas,
Nouvelle-Orléans.

La Société de Reconstruction Nationale du 5e Ward,
Se réunit tous les VENDREDIS SOIRS, à sept heures et demie à l'Académie du colonel Forstier, rue de l'Hôpital, No 134.
C. E GIRARDEY, Président.
ANAT A KER Secrétaire

Salle du Comité Exécutif du Parti National de Reconstruction.
DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
Au coin des rues R[illegible] et Bienville.
Les assemblées régulières de ce Comité ont lieu tous les MERCREDIS SOIR à sept heures et demie
GEO A. FOSDICK, président.
T L MAXWELL secrétaire

Avis aux Contribuables.
BUREAU DU TRÉSORIER.
Hôtel de Ville—Nlle-Orléans, 11 juin 1867.
AVIS est donné à ceux qui n'ont pas encore payé leurs taxes [illegible]
J. HERNANDEZ, Trésorier de la Ville.

Examens des Ecoles Publiques.
Bureau du Surintendant des Ecoles Publiques.
Nouvelle-Orléans, 22 juin 1867.
LES examens annuels des Ecoles Publiques, auront lieu [illegible]
M O ROGERS surintendant

PHOTOGRAPHIE.
S. ANDERSON,
61 Rue du Camp 61
[illegible]
S. ANDERSON, Rue du Camp N. 61.

Fermeture de Magasins.
LES JEUNES GENS qui désirent profiter de [illegible] Collège Commercial de Dolbear [illegible]
RUFUS DOLBEAR Président

AVIS
LA Société qui existait [illegible] de POLLINGUE & GAJAC [illegible]
J. B. POLLINGUE
A. GAJAC

Contenu d'un Café
A vendre [illegible]

Bureau de la Compagnie Louisiana Petroleum & Coal Oil Co.
Nouvelle-Orléans, 19 juin 1867
[illegible]
JULIEN MICHEL Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans
19 juin 1867.
[illegible]

Salon de Barbe.
ON désire vendre [illegible] SALON DE BARBE [illegible]

AVIS AUX DROGUISTES PHARMACIENS, CONFISEURS, &c.
500 [illegible]
[illegible] A. DOUSSAN [illegible]

A louer.
[illegible] MAISON [illegible]

Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest,
Route de la Malle entre la Nlle-Orléans, la Louisiane Occidentale et le Texas.
[illegible]
G. W. R. BAYLEY, Surintendant.

Chs. GAULON,
ENTREPRENEUR DE VIDANGE,
Coin Moyale et Esplanade.
Rue Dumaine No 45, entre Royale et Chartres.
Rue St-Philippe No 271,
Rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine,
Rue Moreau, entre François et la Paix.
[illegible]

Médecines.
Le soussigné vient de recevoir de France et offre à vendre à bon marché [illegible]
L. GAMOTIS pharmacien,
Encoignure Rampart et Hopital.

Avis.
BUREAU DE L'AUDITEUR, ETAT DE LA LOUISIANE, Nouvelle Orléans, 15 juin 1867.
LES personnes exerçant un commerce, une profession [illegible]
H. PERALTA, Auditeur.

Avis aux Grocers.
Café torréfié et moulu.
JE préviens ceux qui sont dans la nécessité de [illegible]
No 90 Chartres, coin Conti.

Avis du Steamer Créole.
Le CREOLE, part d'Ocean Springs, pour Pascagoula, tous les DIMANCHES, à cinq heures du matin.
RETOUR
[illegible] tous les DIMANCHES, à midi 15juin

BOIS ET CHARBON.
Bois de frêne, 1re qualité, à $10 la corde,
Bois scié et fendu, de $1 à $11 la corde, selon la qualité.
A vendre par F. LAMARQUE,
Rue St Philippe No 112 encoignure Bourgogne.

Bois de choix pour comptoirs, etc.
DIX MILLE pieds de noyer noir, [illegible]
ALEX. McCONNELL
No. Carondelet No 184.

Banque Nationale de la Louisiane, à la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 12 juin 1867.
CETTE Banque a volontairement [illegible]
HENRY HULL, Jr. Caissier.
JOS. W. CARROLL Vice Président.

Champagne! Sparkling Moselle!
CHAMPAGNE carte blanche de Bouche Fils & Co., Mareuil.
Sparkling Moselle de Burgeff & Co, Hochheim, [illegible]
PAUL ADOUE & CO.
Seuls agents, 38 rue Toulouse.

Aux Groceries et aux Pensions.
ON trouvera constamment à notre magasin du Café Grillé et Moulu, [illegible]
NORMAN & REISS,
128, Vieille Levée.

FAIR GROUNDS.
Dimanche, 23 Juin 1867.
LES FRERES BUISLAY ET ZANFRETTA.
GRAND BAL CHAMPETRE,
Commençant à 7 heures, et finissant à minuit.
Et splendide illumination.

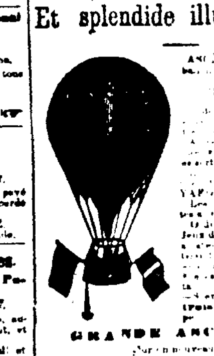

ASCENSION du nouveau ballon LOUISIANA
[illegible]
GRANDE ASCENSION
[illegible]
M. Buislay fera son ascension de la montagne sur une ROUE.
Grand Mât de Cocagne—Avec plusieurs Prix d'Argenterie.
[illegible]

RUE DE L'ESPLANADE.
Dimanche après midi, 23 juin 1867
GRANDE ASCENSION ET FÊTE
Gratis,
PAR LES ANCIENNES FAMILLES BUISLAY ET ZANFRETTA.
Rue de l'Esplanade, à au lieu de la rue Broad
ALEXANDRE ZANFRETTA
fera ses TOURS SURPRENANTS sur une CORDE tendue à une hauteur de quatre vingts pieds de terre.

AUGUSTE BUISLAY
[illegible]
BALLON VÉTÉRAN.
EXERCICES GYMNASTIQUES.
☞ ENTRÉE GRATIS.

Couturié & Bordelois,
30 RUE VIEILLE-LEVÉE.

Vins.
[illegible]

Eau-de-Vie.
[illegible]

Divers.
[illegible]
A vendre en douane ou droits acquittés, par COUTURIÉ & BORDELOIS.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public [illegible]
J. M LABAT No 67 rue Madison.

Mr. l'Editeur de l'ABEILLE.
[illegible]
VICENTE J. PINTADO

Personnel.
MADAME HENRIETA HIMELY Y PINTADO [illegible]

Avis aux Intéressés.
MATERNA HENRIETA HIMELY Y PINTADO [illegible]

INSTITUTIONS
INSTITUTION MARTIN.
HENRI DERON, Successeur,
Rue du Bayou, entre Derbigny et Roman.
MR. HENRI DERON [illegible]

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIE
PENSIONNAT ET EXTERNAT
LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite comprennent le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs [illegible]
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent [illegible]
Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce comprennent la Tenue des Livres en calcul du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français. —Prix $5
Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

J'AI l'honneur de prévenir [illegible]
Le Directeur, CH CARON.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE Mme DERON
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
[illegible]

COLLEGE Commercial de Dolbear, rue du Camp [illegible]
RUFUS DOLBEAR Président

Le Dr. CHARLES K. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine [illegible]

PLUS DE MAUX DE DENTS!
E. MABANNE,
Chirurgien-Dentiste,
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.
[illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
136 RUE DU CANAL
entre Bourgogne et Rampart, où il continue à exécuter [illegible]
Consultations en français, en espagnol et en anglais.

J. A. De HART,
DENTISTE,
17 Dauphine 17

AVIS.
HOTEL ST-CHARLES.
1er juin 1867.
DU 12 juin courant au 1er novembre, [illegible]
O. E. HALL, Propriétaire.